

Mercredi 8 novembre 2023

Cet hiver à Rennes

**Les festivités de fin d'année se tiendront
du 2 décembre 2023 au 7 janvier 2024**

hiver.rennes.fr

Afin de célébrer les fêtes de fin d'année et de profiter de la magie de Noël dans la ville, la municipalité et ses partenaires proposeront du 2 décembre 2023 au 7 janvier 2024 de nombreuses animations. Les traditionnels marchés de Noël déploieront leurs étals, les projections illumineront la façade de l'Hôtel de Ville, la fête foraine fera son retour pour le bonheur des petits et des grands... sans oublier les Arts du feu, les spectacles à l'Opéra, les visites guidées de l'Office du tourisme offertes par la ville et les animations proposées par les commerçants du Carré Rennais. Quelques nouveautés feront leur apparition, notamment pour la Saint-Sylvestre.

Le coup d'envoi des festivités aura lieu à 17h30 le samedi 2 décembre avec une déambulation musicale et festive qui partira de La Criée Marché central et se terminera à 18h place du Parlement pour le lancement des illuminations.

Dans la continuité de sa démarche en matière de sobriété, la Ville de Rennes maintient ses efforts pour limiter sa consommation énergétique et son empreinte carbone en reconduisant les principales mesures prises en 2022.



Les nouveautés

Les **projections sur l'Hôtel de Ville** feront leur grand retour tous les soirs du 22 décembre au 7 janvier de 18h à 21h40. Spectaculaires, en charge de la direction artistique, a imaginé une animation visuelle et sonore de 12 minutes divisée en huit tableaux et intitulée « la liste de mes envies ».

Nouveauté cette année : le spectacle sera diffusé toutes les 20 minutes (contre 30 minutes auparavant).

Les festivités de la Saint-Sylvestre se renouvellent également. Le spectacle « J'ai un rêve » sera lancé à 23h30 sur la place de l'Hôtel de Ville et s'inscrira dans la continuité du thème des projections (« la liste de mes envies »). Il sera animé en live par DJ CED afin que les Rennaises et les Rennais décomptent ensemble les dernières secondes avant le passage à la nouvelle année.

Le traditionnel bal-concert se tiendra au Liberté de minuit à 5h du matin.

Inaugurée en 1923, **La Criée – Marché central fêtera ses 100 ans** dans la magie de Noël. Les Rennaises et les Rennais pourront (re)découvrir ce patrimoine emblématique au rythme des animations : jeu-concours, balade gourmande, chorale, visites guidées, etc.

Au programme

- **Marché de Noël** du 24 novembre au 31 décembre sur le mail François-Mitterrand (de 10h30 à 20h du dimanche au jeudi et de 10h30 à 22h le vendredi et samedi (19h les 24 et 31 décembre) ;
- **Marché des créateurs** du 1^{er} au 23 décembre place Hoche (10h-19h) ;
- **Lancement des illuminations** samedi 2 décembre à 18h place du Parlement (début de la déambulation musicale à 17h30 à La Criée – Marché central) ;
- **Village de Noël** du 2 décembre au 7 janvier place du Parlement de 12h à 21h (19h les 24 et 31 décembre) ;
- **Noël avec vos commerçants**, proposé par le Carré Rennais du 9 au 24 décembre (grande parade, balades en calèche, vélo sapin, groupe de jazz en déambulation et traîneau du Père Noël sur la place Saint-Germain) ;
- **Visites guidées gratuites** (réservation sur tourisme-rennes.com) avec Destination Rennes sur le thème de la lumière (6, 13, 20, 23, 27 décembre et 3 janvier à 18h, rendez-vous sous l'horloge de l'Hôtel de Ville) ;
- **La Criée – Marché central fête ses 100 ans** le vendredi 8 (de 14h30 à 19h) et samedi 9 décembre (de 9h à 19h) ;
- **Fête foraine** du 9 décembre au 7 janvier sur l'esplanade Charles-de-Gaulle (de 14h à 23h du dimanche au jeudi et de 14h à 1h vendredi et samedi, sauf le 24 décembre (22h), 25 (minuit), 31 (3h) et 7 janvier (21h) ;
- **Projections sur l'Hôtel de Ville** tous les soirs du 22 décembre au 7 janvier de 18h à 21h40 ;
- **Les Arts du feu** du 7 au 10 décembre place de la Mairie (jeudi de 14h à 19h30, vendredi et samedi de 10h30 à 19h30 et dimanche de 10h30 à 18h) ;
- **Marché de Noël d'art et d'artisanat** aux Ateliers du vent jeudi 14 décembre de 16h à minuit ;

- **Le Noël des Établis** (marché avec exposants au 5 rue Bahon Rault) les 16 et 17 décembre de 11h à 18h ;
- **Opéra de Rennes**, *Dialogues*, concert anniversaire du Chœur de chambre Mélisme(s) les 20 et 21 décembre (réservation sur opera-rennes.fr) ;
- **Opéra de Rennes**, *Le Carnaval Baroque* du 30 décembre au 3 janvier, en partenariat avec Ay-roop (réservation sur opera-rennes.fr) ;
- **Saint-Sylvestre** :
 - 23h30 : spectacle projeté sur l'Hôtel de Ville animé en live par DJ CED et intitulé « J'ai un rêve » ;
 - de 0h à 5h : bal-concert au Liberté.

Les enfants pourront venir déposer leur lettre au Père Noël dans une boîte aux lettres spécialement prévue à cet effet sur la place du Parlement du 2 au 20 décembre.

Tous les détails de la programmation sont disponibles sur hiver.rennes.fr.

À Rennes, Noël rime avec sobriété

La Ville de Rennes est engagée de longue date dans une démarche de sobriété par ses politiques volontaristes en matière de chauffage urbain, de photovoltaïque, d'éclairage public ou encore de rénovation énergétique des bâtiments publics. Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Rennes Métropole vise une baisse des consommations d'énergie de 40 % à horizon 2030 et de 60 % à horizon 2050. Par ailleurs, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, marqué par la flambée des prix de l'énergie, la collectivité a lancé dès l'automne 2022 un Plan de sobriété énergétique pour diminuer sa consommation d'énergie.

Pour les fêtes de fin d'année, **la Ville de Rennes a décidé de renouveler le périmètre et la durée des illuminations mis en œuvre en 2022**, qui avaient été réduits par rapport aux années précédentes. **La période d'illumination courra du samedi 2 décembre au dimanche 7 janvier inclus.**

Le périmètre concerné par les illuminations est donc le suivant :

- Trois axes majeurs assurant la connexion entre le sud et le nord du centre-ville (Tronjolly-Champ-Jacquet / J. Simon-Le Bastard-Sainte Anne / Isly-Joffre-Hoche) ainsi que les voies transversales qui les lient ;
- Principaux monuments du centre-ville (Opéra, Parlement, Hôtel de Ville).

La Ville de Rennes choisit chaque année de mettre en valeur une place du centre-ville. Après le Champ-Jacquet l'an dernier, **ce sera au tour de la place Saint-Germain d'accueillir une nouvelle scénographie sur le thème de la banquise**. L'ensemble des décors (notamment les menuiseries) sont réalisés par les services techniques de la ville. Les sapins de la place Saint-Germain sont issus d'une production locale (Morbihan) et plusieurs éléments de décors sont réalisés à partir de bois de récupération (abattage d'arbres, cannes de bambous).

En complément, **26 grands sapins illuminés seront installés dans les différents quartiers de la ville.**

Ce sont des épicéas qui proviennent de petits producteurs installés dans les forêts du Morvan, qui les cultivent spécialement pour les fêtes de fin d'année. Cette production raisonnée, gérée à petite échelle, garantit aux exploitants du travail tout au long de l'année et leur permet d'embaucher une main d'œuvre locale pour la culture, la coupe et la manutention.

Les terrains dont sont issus les conifères ne sont pas traités chimiquement. De jeunes plantations effectuées au fil des ans permettent de renouveler les forêts.

Un fois les fêtes de fin d'année passées, les conifères sont broyés par les services municipaux et les copeaux sont intégrés dans le paillage des massifs arbustifs de la ville.

Chiffres clés

- Temps de montage et de démontage des installations : 2 mois de montage / 1 mois de maintenance durant la période d'illuminations / 1 mois de démontage
- Nombre total de décors lumineux (candélabres, traversées ou consoles murales) : 110 + 5 km de guirlandes
- Nombre d'arbres et de sapins illuminés dans les quartiers de Rennes : 26
- Nombre de projecteurs : 18 au total sur la place du Parlement et le mail François-Mitterrand
- Nombre total de sites équipés (voies, places) : 73 dont 26 sapins dans les quartiers
- Hauteur du sapin place du Parlement : 13 mètres
- Longueur de guirlandes posées sur le sapin place du Parlement : 500 mètres
- Nombre de chalets sur le mail François-Mitterrand : 47
- Nombre de chalets sur la place du Parlement : 5
- Nombre d'exposants sur le marché des créateurs : près de 50
- Nombre d'artisans d'art et d'artistes aux Arts du feu : 56.

Pratique

À noter, deux temps forts pour réaliser des reportages :

- Le montage des décors de la place Saint-Germain à partir du 20 novembre ;
- La pose du sapin géant le 23 novembre (matin).

Merci d'informer le service de presse (Tiphany Aymard : t.aymard@rennesmetropole.fr) en amont de votre présence. Les horaires vous seront indiqués par retour de mail.

Des visuels des différentes animations sont disponibles en téléchargement sur notre [espace presse](#).